

Repenser la science politique africaniste

La montée du nationalisme africain après 1945 et les perspectives de l'indépendance ont suscité l'étude des systèmes politiques africains. La science politique, parfois désignée sous le nom de « gouvernement », est maintenant combinée à l'anthropologie, aux langues, à l'histoire et à la géographie pour former un domaine de spécialisation intellectuelle. La littérature engendrée par ce nouveau champ d'étude a été le reflet de l'environnement de l'après-guerre mondiale qui l'a vue naître. En premier lieu, elle s'est essentiellement préoccupée de nationalisme et de bâtir de nouvelles nations dans l'Afrique postcoloniale. Elle a été ensuite marquée par le paradigme de modernisation occidentale dominant et la logique de confrontation de la guerre froide (Rostow 1960). Sous la logique dualiste de « transition » de la tradition à la modernité, les sociétés et les économies africaines ont été caractérisées de pré-modernes ; la recherche se souciait alors de trouver les agents sociaux ainsi que les modèles constitutionnels et institutionnels par rapport au pouvoir et à la transition à un État moderne. L'État africain et les élites africaines sont perçus comme des outils essentiels dans ce processus de transformation moderniste. Les études menées par Coleman (1958), Almond et Coleman (1960), Sklar (1963), Organski (1965) et Apter (1967) ont exploré les thèmes du nationalisme et de l'intégration nationale, la « politique de la modernisation » et les « étapes du développement politique » caractéristiques de cette école fondatrice de la science politique africaniste, avec ses préjugés implicites en faveur d'une perception épistémologique et idéologique occidentale du monde. Certains africains comme Claude Ake (1967) et Billy Dudley (1968) ont contribué à ce genre de science politique. Malgré ses œillères idéologiques et ses préjugés liés à la guerre froide, cette école de pensée a largement contribué à notre connaissance empirique du nationalisme africain. Elle a également développé certains outils conceptuels importants pour l'analyse des parties et des constitutions politiques africaines.

Abdul Raufu Mustapha
Oxford University,
Oxford, UK

Mais le concept de l'Afrique pré-moderne sans référence à l'impact pernicieux de l'esclavage et du colonialisme était vite battu en brèche par une génération émergente de spécialistes africains de science politique, désireuse de mettre un terme à la « tyrannie » du paradigme de modernisation occidentale. Cette innovation était aussi un produit du contexte spécifique de ses jours : l'ascension d'une intelligentsia africaine locale ; les luttes d'indépendance en Asie et en Afrique australe ; l'ascension du Dependency School en Amérique latine, l'apparition du Mouvement des non-alignés et l'influence des pays comme Cuba. L'université de Dar es Salaam est devenue le berceau d'une variante africaine du néo-marxisme du Dependency School qui a compté parmi ses membres proches des personnes comme Walter Rodney, Anthony Rweyemamu, Claude Ake, Nathan Shamuyarira, Dan Nabudere, Yash Tandon, Mahmood Mamdani, Okwudiba Nnoli, Emmanuel Hansen et Nzongola Ntalaja. À l'instar de Fanon (1963), ce brillant collectif panafricain a ensuite produit un certain nombre de classiques de la science politique africaniste des années 70 : Rodney (1972), Rweyemamu (1973), Shivji (1976), Mamdani (1976), et Ake (1978). D'autres tendances africaines et non-Africaines de la même école de pensée sont représentées par Samir Amin (1972, 1973), Senghaas-Knobloch (1975) et Williams (1976). Comme dans le cas de l'école de modernisation, plusieurs tendances importantes se dégageaient de cet Dependency School. Si certaines d'entre elles ont montré un penchant net vers un structuralisme et un populisme excessifs, d'autres au contraire ont essayé d'équilibrer la dynamique interne et externe dans leur explication du cheminement de l'État africain. Ce qu'elles avaient souvent en commun était leur critique implicite de l'élite postcoloniale africaine qu'elles qualifiaient de « petits bourgeois » et l'État

de « néocolonial ». L'État africain perdait son éclat moderniste et entamait le processus le faisant passer du statut de la « pierre angulaire » du développement africain à celui de « boulet » autour du cou de la société africaine (Mkandawire 2001:293).

Cependant, la science politique africaniste des années 70 ne doit pas être réduite au conflit souvent acrimonieux entre l'École de la modernisation et la Dependency School. Elles ont réalisé un certain nombre d'apports significatifs qui pourraient être mieux appréciés à condition de les percevoir en dehors de ce cadre binaire. On peut citer par exemple l'ouvrage révolutionnaire, *Exit, Voice and Loyalty* (1970) qu'a écrit Hirschman sur la base de ses constats à la compagnie des Chemins de fer nigérien. Un autre ouvrage a été la critique approfondie des hypothèses de base de l'École de modernisation dans *Nigeria : Modernisation and the Politics of Communalism* (1971) par Melson et Wolpe. Cet ouvrage était révolutionnaire en rapport avec ce qui est désormais devenu la thèse constructiviste dominante de l'ethnicité africaine. Enfin, l'ouvrage intitulé *Instability and Political Order* (1973), écrit par Billy Dudley était l'un des tous premiers cas d'application de la théorie du choix rationnel à l'étude de la politique africaine.

Le lien entre l'État, le marché et la société civile en Afrique après 1980

Depuis les années 80, l'organisation de la vie économique et politique dans les sociétés africaines a connu des changements importants ; ces tendances ont été précédées ou immédiatement suivies par des évolutions tout aussi fondamentales dans la représentation intellectuelle de la dynamique des sociétés africaines. Les facteurs en jeu ici naturellement sont les interactions entre le pouvoir et la connaissance ; entre le désir de façonner le cheminement particulier futur de l'Afrique et le déploiement des explications concernant son passé et son présent. Le fait que « la crise africaine » qui a annoncé ces changements ait persisté voire se soit intensifiée, en dépit d'une intense activité d'élaboration de politiques socio-économiques est également important. Au cœur

de notre compréhension intellectuelle actuelle de la situation africaine – et des projets sociopolitiques en cours sur le continent – sont les concepts changeants de l'État en tant qu'organisation du pouvoir public ; du marché en tant que principe d'organisation de la société ; et de la société civile en tant qu'expression de la volonté populaire. Les problèmes persistants des sociétés africaines peuvent être en partie liés aux crises intellectuelles relatives à notre compréhension du lien entre ces trois piliers conceptuels dominants en Afrique contemporaine. Il est important de souligner comment ces trois concepts essentiels sont articulés individuellement et collectivement dans le projet de transformation de l'Afrique depuis la fin des années 70. Je fais ensuite des propositions sur les voies et moyens de commencer à traiter certains des problèmes liés à notre (in)compréhension actuelle de ces concepts et de leurs implications pour le cheminement futur de l'Afrique.

L'État

Même si Chabal et Daloz (2005) ont affirmé que le concept d'« État » n'est pas approprié pour l'analyse de la vie politique africaine, l'État a toujours occupé une place particulière dans l'imagination politique africaine. Lorsque Nkrumah a exhorté les Ghanéens à « Chercher d'abord le royaume politique », il exprimait une croyance assez répandue dans l'Afrique coloniale selon laquelle l'État était un instrument de libération sociale. Il constituait un important objet d'agitation nationaliste en Afrique, que ce soit l'agitation nationaliste Afrikaner contre l'impérialisme britannique, ou les formes ultérieures de nationalismes africains qui ont accompagné « les vents du changement » de la fin des années 50. Le nationalisme portait essentiellement sur les moyens de s'approprier les rênes du contrôle de l'État, souvent sous la direction des classes moyennes locales de la société coloniale (Breuilly 1993). Compte tenu des tendances généralement observées et des conditions particulières du contexte africain, l'État était perçu comme un instrument de transformation socio-économique et de progrès.

Mais les relations entre l'État et la nation étaient très compliquées depuis le départ. Les nationalistes ont hérité d'un instrument d'oppression coloniale et raciste, qui avait de manière active, cherché à diviser les colonisés. Les sociétés africaines postcoloniales devaient donc s'atteler à

la double tâche de (trans)formation de l'État et de construction de la nation. L'État était perçu comme l'instrument de cette grande transformation. Cependant, comme le soulignait avec pertinence feu Abdullahi Smith (1987), cette tâche ardue qui consiste à bâtir une nation a souvent été entreprise sans faire appel à l'expérience historique propre de l'Afrique en ce qui concerne la construction d'un État. L'expérience nuancée en matière d'habileté politique dans l'Afrique précoloniale a été complètement ignorée par les élites postcoloniales (Mustapha 1999). Au contraire, comme l'ont souligné des érudits comme Mamdani (2005), on s'est souvent approprié l'héritage colonial sans trop se donner la peine de refondre ses principes fondamentaux. La vision globalisante de la construction d'une nation constatée généralement dans l'Afrique postcoloniale est également problématique ; une vision dont la logique centrale était l'incorporation de force de chaque force sociale dans le parti-État, ou sa délégitimation et sa démobilisation. A la survenance des crises de la fin des années 70, l'État africain était de plus en plus perçu comme la principale cause, et non la solution des problèmes de développement de l'Afrique (Bates 1981).

Depuis le début des années 80, des changements fondamentaux dans la conceptualisation de l'État commencent à être visibles, en particulier en ce qui concerne son rôle expansionniste. Au lendemain de l'indépendance, les structures formelles du gouvernement auraient été formées par un mélange d'héritage colonial et des hautes aspirations du mouvement nationaliste. Mais il s'agissait là de « cadres institutionnels », car la plupart des États n'avaient pas la capacité de structurer des intérêts politiques au-delà de la petite zone urbaine (Levy 2004). Par conséquent, le mode de gouvernance est rapidement passé des systèmes formels d'équilibre des pouvoirs à celui du règne personnel de fait, désigné sous le vocable de « neopatrimonialisme » qui englobe tout, avec la dégradation institutionnelle qui s'ensuit. Certains prétendent que moins de règne de la bureaucratie diminue d'autant la capacité de gestion économique ; les fonctions de base en termes de clarification, de suivi et d'application des règles formelles sont remplacées par des règles informelles, opaques et changeantes édictées par le seul dirigeant (Levy 2004). Le nationalisme africain et son premier vecteur, c'est-à-dire, l'État, sont devenus l'objet d'atta-

que de la part des idéologues néolibéraux comme Elliot Berg (Mkandawire 2005) qui a dénigré l'étranglement de l'économie par l'État. La solution à leur avis réside dans la diminution du pouvoir de l'État.

La « première génération » de réformes néolibérales avaient donc essentiellement pour objet de diminuer le pouvoir de l'État ; désengager l'État par l'institution des conditionnalités. Le marché – tant réel qu'imaginaire – est devenu le principal moteur de la vie économique africaine. La crise budgétaire de l'État africain vers la fin des années 70 aurait pu en effet rendre nécessaire la réduction drastique des dépenses de l'État de même que la réduction et la rationalisation de ses fonctions. Mais comme l'a souligné Mkandawire (1999), le prisme cognitif à travers lequel a été réalisé la réforme de l'État sur l'ordre des Institutions de Bretton Woods (IBW) avait une charge idéologique. L'objectif était de créer un État « minimaliste », ce qui a abouti à un affaiblissement très important de la capacité de l'État. Dans la mesure où certaines institutions d'État ne sont pas désengagées, il s'agissait alors de renforcer la capacité administrative au moindre coût ; ce qui se traduisait généralement par la réduction et la réforme de la fonction publique. Comme l'a fait remarquer Janice Aron (cité dans Mkandawire 1999:37) :

l'État en Afrique est revenu à son point de départ, celui de petit gouvernement d'avant la colonisation, mais avec en plus ... les effets résultant des chocs passés d'un affaiblissement grave de la capacité institutionnelle actuelle, d'une détérioration de la qualité et de la couverture actuelles des services sociaux et des infrastructures sans parler de l'extrême vulnérabilité d'une situation budgétaire aux variations de l'aide extérieure.

Afin de construire une capacité administrative dans cet « État minimaliste », plus de 70 projets de réformes de la fonction publique ont été mis en œuvre en Afrique entre 1987 et 1997. Mais ces réformes furent un échec retentissant ; parmi celles achevées en 1997, seules 29% ont été jugées satisfaisantes par la Banque mondiale (Levy 2004:9). Il devenait donc clair vers 1997 que tout ne s'enclencherait pas automatiquement comme par enchantement une fois que le rôle de l'État serait réduit et que les indicateurs pertinents du marché seraient mis en place. Un État régulateur si l'on peut dire est désormais perçu comme un élément essentiel, et c'est ainsi

que l'on s'est détourné du renforcement des capacités administratives d'un État minimaliste pour promouvoir la responsabilité institutionnelle. Les « bonnes politiques » restrictives de gestion macro-économique, de libéralisation du commerce international et des investissements, de privatisation et de dérégulation nécessitaient désormais de « bonnes institutions » : la démocratie, une « bonne » bureaucratie, un système judiciaire indépendant, des droits de propriété bien protégés ainsi que des institutions financières et une gouvernance d'entreprise transparentes (Chang 2005).

La « deuxième génération » de réformes visait donc à intervenir dans l'État africain selon des approches qu'il n'était pas facile de réaliser à travers les conditionnalités antérieures. De plus en plus, les IBW et les bailleurs bilatéraux ont étendu leurs programmes à tous les domaines de la politique nationale et ont déconcentré leur présence par des représentations dans toutes les régions du pays, créant de nombreux espaces de dialogue entre les bailleurs et le gouvernement grâce auxquels ils ont pu pénétrer dans diverses institutions nationales et influencer l'élaboration et la mise en œuvre des politiques (Whitfield 2005 ; Harrison 2004). « Building State Capacity » (Levy et Kpundeh 2004) où le renforcement des capacités de l'État a pris le pas sur le désengagement de l'État. Mais il s'agissait d'une conception particulière de l'État en tant qu'outil technocratique permettant d'assurer le fonctionnement efficace du marché, un État régulateur et non un État expansionniste (Mkandawire 1999).

Une étude de la Banque Mondiale réalisée en 2004 sur le renforcement des capacités de l'État (Levy et Kpundeh 2004) a cependant souligné de sérieuses insuffisances dans l'expérience des IBW depuis 1997. Pour leur part de contribution au débat, Ribot et Oyono (2005), par exemple, font remarquer qu'au lieu de rapprocher la gouvernance du peuple, d'augmenter la participation, de promouvoir l'efficacité et la capacité de réaction, l'équité et une meilleure gestion des ressources et la culture du pluralisme, les programmes de décentralisation de la Banque Mondiale ont souvent conduit à de nouvelles formes « d'administration indirecte » de l'époque coloniale. Dans certains cas, le pouvoir est délégué verticalement mais les acteurs qui le reçoivent ne sont ni des représentants de la communauté locale ni comptables verticalement. Le résultat des courses est une

déconcentration et non une décentralisation. Dans d'autres, les représentants au niveau local sont élus, mais ne reçoivent pas de pouvoirs réels, et forment un simple « groupe consultatif ». Seuls quelques rares cas présentent tous les ingrédients essentiels du transfert d'un ensemble de pouvoirs discrétionnaires, de pouvoirs fiscaux et d'autorité démocratique. Dans certains pays, des pouvoirs exécutifs non-électifs sont en voie d'être reconstitués au nom de la décentralisation. Si ces changements reflètent « une nouvelle géographie de l'autorité de l'État », ils sont loin de satisfaire les promesses de décentralisation. De même, malgré la démocratisation et les programmes de réformes visant à renforcer les fonctions parlementaires, Barkan, Adamolekun et Zhou (2004) rapportent que la politique de parrainage continue de prévaloir dans les milieux parlementaires dans tous les cas. Compte tenu de ces insuffisances constatées, certains au sein de la Banque Mondiale défendent un « changement de paradigme » pour le renforcement des capacités de l'État :

... en élargissant les perspectives, du peu d'accent mis sur les approches en matière d'organisation et de gestion des affaires publiques aux règles institutionnelles du jeu dans le cadre duquel les organismes publics fonctionnent *et à la dynamique politique* (Levy 2004:26, accentuation ajoutée).

C'est ainsi que dans les années 80 et 90, on a assisté à l'élaboration de différentes conceptions de l'État africain. Bates (1981) par exemple se situant d'un point de vue du choix rationnel, insiste sur une conception de l'État en tant qu'instrument servant les seuls intérêts des élites économiques ruineuses. Il est vrai qu'au début, les IBW ont partagé ce point de vue qui a inspiré l'élaboration du programme de « désengagement » de l'État, mais leur opinion a évolué vers la perception de l'État comme une structure institutionnelle d'incitations, susceptible d'être façonnée de manière à renforcer l'efficacité du marché. Selon l'étude de Levy et Kpundeh, de plus en plus, l'approche technocratique de la gestion en vue du renforcement des capacités de l'État doit maintenant être nuancée avec d'importantes considérations d'ordre politique. Plus important comme le souligne Mkandawire (2005), l'échec des « bonnes politiques » à produire les résultats désirés n'a pas conduit à repenser la stratégie déflationniste des IBW. Au contraire, il y a de plus en plus recours à des réformes « nébuleu-

ses, éclectiques et... politiques» (Mkandawire 2005:164) sur les « bonnes institutions » et la « bonne gouvernance ».

« L'État » culturel

À ces conceptions de l'État africain, avec les ramifications explicites des politiques qui leur sont associées à travers les IBW, s'ajoute la conception culturaliste de l'État attribuée aux travaux des érudits comme Jean-François Bayart (1999), Stephen Ellis (2003) et Chabal et Daloz (2005) consacrés au répertoire culturel qui permet d'acquiescer et d'exercer le pouvoir. Chabal et Daloz (2005) ont développé l'argumentaire le plus vaste dans lequel ils soutiennent que la culture n'est pas simplement une dimension supplémentaire de la politique mais l'un « des principaux fondamentaux de la vie sociale, la matrice dans laquelle s'inscrit ce que nous comprenons comme action politique » (Chabal et Daloz 2005:21). Ils sont d'accord avec Geertz que la culture fournit « les structures de l'entendement grâce auxquelles les hommes peuvent donner forme à leurs expériences... » (Chabal et Daloz 2005: 25) ; qu'il existe une relation intime entre les valeurs culturelles et le comportement politique.

On dit des allemands, par exemple, qu'ils ont une prédilection pour les normes clairement définies de préférence par écrit sous la direction de responsables, alors que les chinois préfèrent construire progressivement et lentement les relations de confiance. Si les allemands sont mal à l'aise face à des situations fluides et ambiguës, les Chinois au contraire en font un fonds de commerce résultant en une diversité de pratiques en affaires et d'orientations éthiques. Dans leur analyse comparative des logiques culturelles de la Suède, de la France et du Nigéria, ils remarquent qu'en Suède les piétons ne traversent jamais en dehors des passages cloutés ; en France, les piétons doivent se battre avec les conducteurs de véhicules qui leur cèdent rarement le passage ; et au Nigéria, les piétons et les conducteurs de véhicules refusent de se céder le passage créant le chaos et des embouteillages dans la circulation (Chabal et Daloz 2005:245). Ces aspects formels et informels du comportement social empêtent également sur l'acceptation de l'État (Chabal et Daloz 2005:240 - 1), façonnant les concepts locaux sur le devoir civique, la responsabilité de l'État, les aspirations du peuple, la légitimité et la responsabilité politiques, les concepts de représentation politique et de régulation sociale.

En raison de ces logiques culturelles, les trois pays ont développé des acceptions complètement différentes de l'État, de la représentation et de la légitimité. L'État suédois incarne l'harmonie sociale et le bien-être collectif, et la légitimité dépend de l'assujettissement des dirigeants aux règles. En Suède, les représentants politiques essaient d'être le plus ordinaires que possible en vertu des valeurs profondément enracinées d'égalité et d'une aversion pour l'ostentatoire. En revanche, les représentants politiques français ont une inclination schizophrénique vers l'ostentatoire en raison des héritages contradictoires légués par Versailles et la révolution. La même ambiguïté est étendue aux orientations culturelles par rapport à l'État ; d'une part, les politiciens français rendent hommage à la solidité de leur institutions républicaines, mais trouvent le moyen de tricher avec le système quand cela les arrange, d'autre part.

Selon Chabal et Daloz, au Nigeria, le concept d'État « n'a aucun sens » parce qu'il est dépourvu de tous les attributs qui vont de pair avec un État dans sa conceptualisation européenne d'origine. Si l'État en Europe est un système impersonnel fondé sur le traitement de chaque individu comme un citoyen « abstrait » avec égalité des droits et des devoirs indépendamment de son identité ; dans les pays africains comme le Nigeria, la communauté politique est définie moins par des frontières géographiques précises que par une conscience collective liée aux filiations, aux coutumes et aux croyances religieuses ancestrales. Cette conception exclut toute notion d'égalité. L'institutionnalisation de la vie politique devient extrêmement difficile compte tenu de l'absence de toute différenciation entre le domaine politique et d'autres aspects de la société tels que la religion et les systèmes de parenté. L'activité politique est en grande partie régie par des procédures informelles.

Ainsi, en Afrique, le comportement politique acceptable est régi par ces principes informels transmis par la tradition orale. Les acteurs politiques se réfèrent à ces répertoires culturels communs pour asseoir leur pouvoir et confirmer leur légitimité. Les auteurs soutiennent qu'en Afrique, la politique est personnifiée par des « hommes puissants » qui établissent des rapports inégaux verticaux entre les protecteurs et les protégés comme stratégie politique, ce qui ne fait qu'ajouter au manque d'institutionnalisation de la vie politique :

notre recherche sur l'Afrique a révélé que les politiciens locaux répugnent beaucoup à accepter l'autorité des institutions d'État en ce qui concerne leur conduite personnelle. Dans le contexte d'un ordre politique particulariste, la responsabilité repose essentiellement sur la capacité des dirigeants à satisfaire les exigences des communautés et des factions qui les soutiennent. Il est ainsi essentiel de démontrer sa propre prévalence sur le domaine du formel (Chabal et Daloz 2005:243).

La représentation au sein du système politique est donc particulariste, et la légitimité dépend de la redistribution patrimoniale. La légitimité représentative est enracinée dans le pouvoir affiché, marqué par l'extravagance, la consommation voyante, et les relations avec des femmes glamour. Dès lors que l'État n'a aucune conception de l'égalité du citoyen « abstrait », les populations se mettent sous la protection de ces hommes puissants afin de promouvoir ou de défendre leurs intérêts. Les relations sociopolitiques informelles qui paraissent désordonnées vues de l'extérieur sont en fait très utiles dans un contexte de politique patrimoniale et de clientélisme. Les bureaucraties africaines ont « autant de règles non écrites que d'employés », et les relations personnelles déterminent les résultats de la bureaucratie (Chabal et Daloz 2005:242).

Naturellement, cette conceptualisation nébuleuse de la logique culturelle du Nigeria et ses ramifications politiques peuvent être contestées à bien des égards. En premier lieu, les analyses historiques et institutionnelles détaillées de la Suède et de la France sont réalisées pour dégager leurs logiques culturelles dominantes et leurs implications, mais il n'existe aucune analyse comparable dans le cas du Nigeria ou africain. Tout ce dont nous disposons sont de vagues références à deux romans : *A Man of the People* de Achebe et *A State of Our Own* de Aluko comme si le roman reflétait nécessairement la réalité ou la réalité dans son intégralité. Le savoir universitaire qui devait être pris au sérieux – comme dans les cas suédois et français – est totalement ignoré, ou rejeté comme déductive et erronée sans aucune considération. Deuxièmement, l'Afrique est le continent le plus diversifié culturellement parlant tandis que le Nigeria est certainement l'un des pays les plus complexes du monde d'un point de vue culturel et linguistique. En effet, les problèmes douloureux d'État et de

construction d'une nation au Nigeria proviendraient en partie de la coexistence acrimonieuse de plusieurs logiques culturelles et des exigences contradictoires qu'elles imposent à l'État. La sagesse voudrait que l'on traite ces réalités et complexités culturelles. La culture exerce en effet une influence sur la politique, mais malheureusement, les deux auteurs n'ont pas été persuasifs dans la défense du cas de l'Afrique, libres de tout préjugé, d'idée préconçue et de tout sensationnalisme.

Les aspects les plus importants de la perspective du culturaliste sur l'État africain sont, toutefois, leurs implications. Olivier de Sardan (1999), par exemple, écrit sur l'enracinement culturel de la corruption en Afrique, citant les cultures du don du cadeau, de la solidarité, de l'autorité prédatrice et de l'accumulation redistributive. Janet Roitman (2004) écrit sur « l'éthique de l'illégalité » ordinaire par laquelle la criminalité s'est incrustée dans les histoires institutionnelles au nord du Cameroun. William Reno (2000) affirme que les systèmes d'État « dysfonctionnels » en Afrique sont fondés sur des « États fictifs » personnalisés et informels, le commerce agressif, l'utilisation de la charge publique à des fins personnelles et le sabotage des normes internationales du comportement économique. Dans ces prétendues analyses culturalistes, il en ressort une Afrique aux moult pathologies. Parmi les implications de ces études, il faut relever également leur attitude envers la souveraineté africaine. La position implicite de Chabal et Daloz est qu'il n'existe pas d'États en Afrique; le concept est appliqué à l'Afrique parce que les dirigeants ont besoin de couverture pour avoir de la crédibilité dans le système international. Reno (2000 : 437) dénonce « la façade de la souveraineté formelle ». Ces vues fournissent la justification intellectuelle pour les appels à la recolonisation de l'Afrique par sa mise « sous tutelle internationale » (Ellis 2005). Nous sommes maintenant habitués à voir les fonctionnaires de la toute-puissante Banque Mondiale ou du FMI plastronner avec arrogance d'une capitale africaine à l'autre ; peut-être verrait-on un jour certains de ces « experts » culturalistes atterrir en Afrique en qualité de proconsuls coloniaux !

Il est important de noter qu'il existe en effet des explications alternatives des caractéristiques de la vie africaine, tels que la politique du protecteur-protégé et la dépendance sur les moyens extra-économiques pour s'approprier les ressources,

que ces culturalistes attribuent à la logique « culturelle » de l'Afrique. L'étude de la politique protecteur-protégé et l'appropriation extra-économique dans les pays comme le Nigeria (et dans la majorité d'autres pays en développement !) menée par Mushtaq Khan (2006), laisse entendre que les caractéristiques économiques de ces pays « rendent la politique du protecteur-protégé à la fois rationnelle pour les coalitions redistributives et efficace comme stratégies permettant de réaliser les objectifs des circonscriptions puissantes au sein de ces coalitions ». Khan démontre aussi pourquoi « ces caractéristiques politiques des pays en développement sont intimement liées au sous-développement des économies, à la portée limitée des économies capitalistes viables dans les sociétés en développement et aux transformations sociales inévitables que ces sociétés connaissent ».

Ce qui présente un intérêt pour notre analyse c'est que le désengagement de l'État et le renforcement des capacités par les IBW n'ont pas réussi jusqu'ici à transformer l'État en principe d'organisation efficace susceptible de répondre aux besoins des sociétés africaines. Et nous ne pouvons pas être optimistes quant aux implications potentielles de politique de la représentation faite de l'État africain par les culturalistes. En repensant l'État, nous devons donc non seulement aborder le mauvais fonctionnement de l'État nationaliste d'après l'indépendance, mais également les implications de l'État technocratique mû par le marché ainsi que celles de la perspective culturaliste.

Le marché

L'offensive idéologique contre l'État n'a d'égale que la promotion dépourvue de toute critique du marché comme la panacée aux problèmes de l'Afrique. Même s'il fallait en effet déplorer certains excès de l'expansionnisme étatique dans l'Afrique postcoloniale, la promotion sans borne de la libéralisation du marché a été menée sans se soucier des réalités locales, ce qui a entraîné des conséquences économiques et sociales désastreuses (Mkandawire 2005). Il s'agit ici d'aborder un certain nombre de problèmes. Premièrement, la conception du marché était plus idéologique que réelle ; comme l'ont souligné certains érudits comme Altvater (1993), les marchés purs n'ont jamais existé dans l'histoire. Ils ont toujours été contrôlés politiquement. Polanyi (1957) insistait beaucoup sur ce point dans *The Great*

Transformation. La nature même du système de marché appelle l'intervention de l'État dans une certaine mesure :

- la politique du laissez-faire n'avait rien de naturel ; les marchés libres n'auraient jamais pu exister en laissant simplement les choses suivre leur cours normal ... la politique du laissez-faire elle-même a été mise en œuvre par l'État ... Le chemin qui conduit au marché libre a été ouvert et laissé tel par un interventionnisme constant en forte hausse, organisé et contrôlé au niveau central (Polanyi 1957:139 - 40).

Considérant la relation entre l'État, l'économie et la société jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, Polanyi a affirmé que des contre-mouvements en faveur de la protection sociale ont toujours accompagné tout mouvement vers les marchés libres et le libéralisme économique. L'État joue en effet un rôle actif même dans les sociétés de marché.

Or, tant en ce qui concerne leurs régimes commerciaux intérieurs et extérieurs, leurs marchés financiers que leurs services sociaux, les États africains étaient obligés de dépendre à l'excès des marchés sur lesquels ils avaient peu ou pas de contrôle. Ces politiques ont été préconisées pour l'Afrique même lorsqu'elles n'étaient pas compatibles avec l'histoire de l'économie européenne et américaine à son début (Chang 2005). Dans de nombreux cas, en particulier dans les zones rurales, les institutions d'État qui ne fonctionnaient pas bien étaient remplacées par des marchés fragmentés ou peu contrôlés puisque les entreprises commerciales réalisant un maximum de bénéfices n'avaient aucune incitation ni inclination à se rapprocher d'elles à cause de la faiblesse de la demande. Au lieu de la promesse de marché, plusieurs zones rurales étaient simplement abandonnées à elles-mêmes. Le secteur informel devrait maintenant assurer la relève là où les activités formelles de l'État ont cessé (Gris-Johnson 1992). La santé, l'éducation et d'autres services essentiels comme la fourniture d'eau étaient soumis au mécanisme de marché, celui du « recouvrement des coûts » ou sont simplement devenus informels, comme l'était la main d'œuvre :

- les années 80 ont connu un processus d'informalisation des marchés du travail en Afrique. L'informalisation du marché du travail a pris deux formes différentes. D'abord, la structure de production a été informalisée en ce sens qu'une part croissante de l'activité économique se déroule

en dehors du secteur formel. A l'heure actuelle, l'emploi salarié formel ne représente que 11% de la main d'œuvre régionale. Le deuxième type d'informalisation concerne les conditions d'embauche dans le secteur formel. Les normes de travail du secteur moderne ont été graduellement informalisées. Les salaires en argent ont diminué dans certains pays tandis que les salaires réels ont connu une flexibilité vers le bas dans la plupart des pays tant en termes absolus que relatifs. Les niveaux élevés de salaire qui ont prévalu jusqu'au début des années 70 ont été remplacés par des salaires de quasi misère au cours des années 80, notamment dans le secteur public (JASPA/ECA/OUA cité dans Grey-Johnson 1992:77 - 8).

Beaucoup de confusion idéologique a entouré la caractérisation du secteur non structuré dans ses débuts. La Banque Mondiale l'a décrit comme le secteur « le plus compétitif » des économies africaines. D'autres l'ont appelé « l'économie réelle » des pays africains, favorisant la « participation » et la croissance ; la justification même de leurs préférences pour le laissez-faire. Mais comme l'a souligné Grey-Johnson (1992 : 78), ces tentatives visant à « naturaliser » l'informalisation ne pouvait pas masquer le fait qu'elle a été induite par la politique et non pas par un phénomène « naturel ». La prédisposition idéologique vers un État minimaliste et l'économie du laissez-faire signifiaient également que les nombres croissants des opérateurs du secteur non structuré n'ont pas souvent bénéficié de la part de l'État du type d'appui qui aurait augmenté leur productivité. Les pays africains abandonnaient de ce fait leurs ... perspectives de croissance aux mains des résidents de bidonvilles à moitié instruits qui produisent pour un marché de pauvres, avec des niveaux de productivité si bas qu'ils ne peuvent avoir d'impact sur les moyens d'existence de la communauté. Le secteur informel peut servir à soutenir la pauvreté et fournir le moyen de faire face à la privation. On peut le laisser produire des marchandises de mauvaise qualité et des services sociaux inférieurs à la norme. Le secteur informel peut être utilisé à contrecarrer les objectifs de l'Afrique en matière d'industrialisation, de développement de la main d'œuvre de niveau moyen et supérieur, de modernisation de l'agriculture et d'éradication de la pauvreté (Grey-Johnson 1992:80).

Des critiques comme Mkandawire (1999) soutiennent que c'est justement ce qui

se passe dans la plupart des pays africains. Plus généralement, Mkandawire (2005) affirme que la transformation économique par la libéralisation du marché a conduit l'Afrique dans une voie sans issue. N'est-il pas ironique que malgré qu'il soit le continent le plus ajusté structurellement dans le monde, l'Afrique abrite également les économies les moins performantes et la plus grande pauvreté ? Les taux de croissance depuis les années 80 n'ont pas dépassé les niveaux des années 60 et 70. Après des décennies d'ajustement inapproprié, les exportations non-pétrolières de l'Afrique ont baissé, et les niveaux de l'épargne et des investissements n'affichent aucune amélioration perceptible. Les supposés investisseurs étrangers censés accompagner la libéralisation du marché et financière n'ont pour la plupart pas répondu à l'appel à l'exception de certains secteurs isolés comme les mines et les télécommunications. Et même dans les télécommunications, les investissements sont essentiellement intra-africains. Le commerce non-pétrolier de l'Afrique n'a enregistré aucune augmentation notable ; au contraire, on assiste à un processus de désindustrialisation. Mkandawire (2005) soutient que les vastes changements apportés à la politique économique n'ont pas produit les résultats escomptés ; les politiques d'ajustement structurel visant à intégrer l'Afrique dans l'économie mondiale ont complètement escamoté les besoins de développement de l'Afrique. L'ajustement structurel n'a pas entraîné un changement structurel ; à la place on constate une transformation perverse qui ramène l'Afrique au même type d'économies coloniales contre lesquelles les régimes nationalistes ont lutté pour s'en libérer (Mkandawire 2005:171). L'exposition accrue au système international et l'accroissement de la dépendance sont allés de pair avec la marginalisation économique.

Nous devons donc repenser le rôle du marché dans les relations économiques internes et externes de l'Afrique. En particulier, nous devons prêter l'attention à l'échec de la croissance durable et des investissements, à l'approfondissement de la dépendance ainsi qu'aux bouleversements sociaux provoqués par la nature idéologique de la conception actuelle du marché.

La société civile

Le rôle accru de la société civile est un autre élément important en Afrique contemporaine. A bien des égards, la

réémergence de la société civile est un tonique bien accueilli dans l'ensemble des sociétés africaines, longtemps dominées par le parti-État ou les dictatures militaires de la période antérieure (Monga 1996). Mais la manière dont ce concept a été traduit dans la vie économique et politique africaine suscite d'innombrables problèmes. Comme pour le marché, la société civile a été idéologiquement bâtie à tort comme la panacée de la démocratisation africaine (Diamand 1994) ; un point de vue condamné à juste titre par Kasfir et ses collègues contributeurs (1998). Ce qui est souvent ignoré c'est la vraie société civile existante de l'Afrique (Gibbon 2001; Gwarzo 2003). Mamdani (2005 : 268) évoque ce phénomène de la société civile comme une « prescription idéalisée » par rapport à la société civile comme « construction historique ». Le résultat c'est l'ignorance des aspects importants de la société civile africaine ou leur délégitimation comme « société non-civile » (Diamand 2001).

Ces idées fausses prennent corps au moment où les organisations de la société civile africaine faibles pour la plupart doivent opérer dans un monde dominé par les organisations non-gouvernementales internationales (ONG) souvent d'origine euro-américaine. Ces ONG ont créé « la révolution associative » par l'accroissement de leur nombre qui est passé de 6000 en 1990 à 25000 en 2002, ce qui les transformerait en la « deuxième superpuissance » (Choudhary 2004).

Ces développements influent sur la nature des luttes démocratiques dans lesquelles ces organisations de la société civile s'engagent (Mamdani 2000). Souvent basée en milieu urbain et dirigée par un jeune universitaire affable issu de la classe moyenne, la société civile prescrite de l'Afrique n'a aucune compréhension, dans la plupart des cas, de l'histoire des luttes politiques et économiques de l'Afrique rurale, et par conséquent a peu à dire sur ces luttes autre qu'une certaine forme de fourniture de services. De même, selon Ribot et Oyono (2005), la prolifération des ONG et d'autres acteurs non liés à l'État dans la fourniture des services locaux a tendance à fragmenter les pouvoirs qui devraient normalement revenir à des institutions locales élues. On fait à tort la promotion de ces ONG comme si elles pouvaient remplacer l'État dans des secteurs essentiels telle que la fourniture des services (Barnard et Terreblanche 2001).

En outre, la conception mono-chronique de la société civile *contre* l'État, qui transparaît de manière prédominante dans la conception des sociétés civiles africaines ne peut que déboucher sur une voie sans issue qui n'apporte de crédit ni à l'État ni à ces sociétés civiles elles-mêmes, et qui plus est, peut être préjudiciable aux intérêts des circonscriptions que les sociétés civiles desservent. L'absorption croissante des organisations de la société civile africaines par les mécanismes institutionnels du marché et leur assujettissement aux ONG parfois dans une relation globale de protecteur-protégé (Naidoo et Heinrich 2000) posent également un problème.

Un lien problématique

Quelle est la nature du lien existant actuellement entre ces trois concepts discrets dans l'Afrique contemporaine ? Pour répondre logiquement à cette question, je pars de la source du problème : l'économie. Mushtaq Khan (2004) a indiqué qu'au cours des périodes antérieures, l'échec économique aurait été traité à travers des politiques de réformes économiques avec pour objectif de rendre les marchés plus compétitifs et sans loyer. La recherche de loyer crée des loyers et déstabilise les droits de propriété tout en compromettant la croissance économique. Toutefois, en Afrique, un lien a été créé par les IBW entre le fait de chercher à reformer le marché et la réalisation concomitante du changement politique et institutionnel. L'absence de démocratie et les bureaucraties faibles sont perçues comme un moyen *intentionnel* de promotion de la recherche de loyers – et non pas comme un comportement impulsé structurellement -. La réduction des dimensions de l'État, la promotion de la démocratie, de la décentralisation et l'encouragement de la société civile sont autant d'actions censées aider à changer les structures des incitations et à limiter la capacité de l'État à créer des loyers arbitraires. D'autres mesures portent sur le renforcement de l'efficacité et la motivation de la fonction publique et du système judiciaire ainsi que l'application des mesures contre la corruption. L'objective ultime étant la création de ce que Khan appelle un État apte à assurer des services (Khan 2004:171, 2006). Mais comme en témoignent les études de Levy et Kpundeh (2004), jusqu'ici cela n'a été qu'un mince espoir ; pour sa part, la démocratie seule ne suffit pas à consolider les classes productives dans la société tout en minant en même temps celles qui sont improductives (Khan 2004:168). Il

n'existe aucune preuve historique qui permet de dire que des réformes de cette nature sont des conditions préalables pour la croissance (Khan 2004:190).

Mkandawire (1999 :43) souligne également un autre lien important dans l'Afrique contemporaine. Le néolibéralisme plaide pour le marché, mais ne semble pas pouvoir traiter « le capitalisme existant réellement » sur le continent. Aucun effort n'est fait pour constituer des coalitions positives entre l'État et les capitalistes afin de promouvoir la croissance, parce que dans le contexte des œillères idéologiques dominantes, des relations de cette nature doivent nécessairement être collusoires et orientées vers la création de loyers. L'État est ainsi séparé des capitalistes locaux, avec la primauté accordée aux technocrates provenant des IBW ; c'est l'État par excellence apte à assurer les services.

Et en ce qui concerne les organisations de la société civile, il n'existe pas d'orientation uniforme vers l'État ni vers le marché. Le pluralisme des sociétés civiles se reflète dans le pluralisme des orientations : certains sont pro-État, ou se voient comme des partenaires de l'État, tandis que d'autres perçoivent leur rôle comme une lutte contre l'État. La même ambiguïté caractérise l'orientation vers le marché (Choudhary 2004).

Repenser le lien

Mon principal argument est qu'il existe une divergence entre les besoins de développement actuels des sociétés africaines et les modes de conception et d'établissement de liens entre ces trois concepts importants d'État, de marchés et de société civile. Notre expérience depuis la fin des années 70 montre que ces idées fausses constituent une entrave au développement africain.

La première chose à démontrer, d'après les économistes comme Mkandawire et Khan, est que nous avons besoin d'un autre type d'État compatible avec les besoins de l'Afrique ; pas un État minimaliste ou un État apte à assurer les services, mais un État transformateur ou expansionniste. L'État a toujours eu un rôle à jouer dans la promotion de la croissance, et il est inconcevable que l'Afrique soit l'unique exception à cette règle. En effet, selon Khan (2004 : 165), la question ne se pose pas en termes de et/ou ; sur le plan historique, le succès de la fourniture des services a dépendu de la capacité de l'État à réaliser avec succès des transformations

sociales rapides génératrices de croissance. En privilégiant l'État apte à assurer les services par rapport à l'État transformateur en Afrique, les IBW ont, en effet, mis la charrue avant les bœufs :

- sans des stratégies d'élargissement du rôle de l'État, des progrès durables en matière de fourniture de services sont également incertains. La plupart des politiques consensuelles sur la réforme des institutions en vue d'améliorer la fourniture des services sont basées sur une lecture partielle des théories et des preuves. Dans le meilleur des cas, il n'est pas certain qu'elles fonctionneraient et au pire, elles pourraient saper encore plus la capacité institutionnelle et politique de l'État à assurer des transformations dynamiques (Khan 2004:165).

Non seulement l'idée d'un marché sans l'intervention de l'État relève de la fiction, mais l'idée d'un État apte à assurer des services sans transformations sociales est également sans fondement à long terme. Les capacités appropriées dont doit être doté l'État apte à assurer les services – protection des droits de propriété stables, risque limité d'expropriation, faible niveau de corruption, marchés sans distorsions avec des niveaux de loyers bas et responsabilité démocratique et participation de la société civile – ne prennent pas en compte les besoins de transformations sociales de l'Afrique (Khan 2004:166 - 7). En revanche, l'histoire montre que les États qui ont réussi à promouvoir la croissance ont participé de manière dynamique à la transformation de leurs économies et de leurs sociétés, en aidant à nourrir une nouvelle classe de capitalistes, en créant les conditions leur permettant d'accéder à la technologie et aux capacités d'entreprise, en négociant la protection adéquate pour leurs produits sur le marché international et en intervenant sur les droits de propriété afin de créer et de gérer les loyers générateurs de croissance (Khan 2004 ; Chang 2005 ; Samatar 2005). S'imaginer que le marché peut accomplir ces tâches seul, « est une évolution théorique basée sur la foi et que ne justifie pas la vérité historique » (Khan 2004:190).

Deuxièmement, nous devons repenser le programme de la bonne gouvernance. Les capacités de l'État telles qu'elles ont été identifiées dans le programme actuel sont dérivées idéologiquement des préoccupations libérales et démocratiques, et ne portent guère sur les capacités d'État re-

quisies pour les transformations sociales. Moins de corruption et une démocratie approfondie ne sont pas les causes de la croissance, mais les résultats d'un développement économique réussi. La distribution sociale du pouvoir entre les classes sociales est un moyen non négligeable de réaliser un État transformateur. Dans le contexte de cet État transformateur, la société civile et le milieu des affaires devraient être très impliqués dans des coalitions ou des « réseaux d'actions » (Ng et Ng 2002) basés sur la recherche du consensus et l'établissement de la confiance. C'est le moyen de mettre à niveau les initiatives de la société civile locale tout en les protégeant contre leur capture par des intérêts locaux et internationaux plus puissants. La mission de la science politique africaniste est de ramener les transformations sociales à l'ordre du jour en Afrique.

Références

- Ake, C., 1967, *A Theory of Political Integration*, Homewood, IL: Dorsey Press.
- Ake, C., 1978, *Revolutionary Pressures in Africa*, Londres : Zed Press.
- Almond, G., et J. Coleman, eds., 1960, *The Politics of Developing Areas*, Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Altvater, E., 1993, *The Future of the Market*, Londres : Verso.
- Amin, S., 1972, «Underdevelopment and Dependence in Black Africa—Origins and Contemporary Forms», *Journal of Modern African Studies* 10 (4): 503-24.
- Amin, S., 1973, *Neocolonialism in West Africa*, Londres : Penguin.
- Apter, D., 1967, *The Politics of Modernisation*, Chicago: University of Chicago Press.
- Barnard, D. and Y. Terreblanche, 2001, *PRODDER: The South African Development Directory*, Pretoria: HSRC.
- Bates, R. H., 1981, *Markets and States in Tropical Africa: the political basis of agricultural policies*, Berkeley: University of California Press.
- Bayart, J-F., S. Ellis et B. Hibou, 1999, *The Criminalization of the State in Africa*, Oxford: James Currey.
- Breuilly, J., 1993, *Nationalism and the State*, Chicago: University of Chicago Press.
- Chabal P. et J-P. Daloz, 2005, *Culture Troubles: Politics and the Interpretation of Meaning*, Londres : Hurst & Company.
- Chang Ha-Joon, 2005, *Kicking Away the Ladder: Development Strategy in historical Perspective*, Londres : Anthem Press.

- Choudhary, K., 2004, «Global Civil Society, Globalization and Nation-State», communication présentée à la Conférence ISTR 2004, Toronto, Canada.
- Coleman, J., 1958, *Nigeria: Background to Nationalism*, Berkeley: University of California Press.
- Diamond, L., 1994, «Rethinking Civil Society: Towards Democratic Consolidation», *Journal of Democracy* 5 (3): 4-17.
- Diamond, L., 2001., «Civic Communities and Predatory Societies», communication présentée à la conférence sur «Culture Matters: A Forum for Business, Education and Training Professionals», Intercultural Management Institute, American University, Washington, 10 mai.
- Dudley, B., 1968, *Parties and Politics in Northern Nigeria*, Londres : Frank Cass.
- Dudley, B., 1973, *Instability and Political Order: Politics and Crisis in Nigeria*, Ibadan : Ibadan University Press.
- Ellis, S., 2003, «Violence and history: a response to Thandika Mkandawire», *Journal of Modern African Studies* 41 (3): 457-75.
- Ellis S., 2005, «How to Rebuild Africa», *Foreign Affairs* 84 (5): 135-48.
- Fanon, F., 1963, *The Wretched of the Earth*, Grove Press, New York.
- Gibbon, P., 2001, «Civil Society, Locality and Globalization in Rural Tanzania: A Forty-Year Perspective», *Development & Change* 32 (5): 819-44.
- Grey-Johnson, C., 1992, «The African Informal Sector at the Crossroads: Emerging Policy Options», *Africa Development* XVII (1): 65-91.
- Gwarzo, T. H., 2003, «Activities of Islamic Civic Associations in the Northwest of Nigeria: with particular reference to Kano State», *Afrika Spectrum* 38 (3): 289-318.
- Harrison, G., 2004, *The World Bank and Africa: The Construction of Governance States*, Londres : Routledge.
- Hirschman, A.O., 1970, *Exit, Voice and Loyalty: Responses to Decline in Firms, Organizations and States*, Cambridge, Mass: Harvard University Press.
- Kasfir, N., ed., 1998, *Civil Society and Democracy in Africa*, Londres : Frank Cass.
- Levy, B. and S. Kpundeh, 2004, *Building State Capacity in Africa: New Approaches, Emerging Lessons*, Washington, DC : Institut de la Banque Mondiale.
- Levy, B., 2004, «Governance and Economic Development in Africa: Meeting the Challenge of Capacity Building», dans B. Levy et S. Kpundeh, eds., *Building State Capacity in Africa: New Approaches, Emerging Lessons*, Institut de la Banque Mondiale, Washington.
- Mamdani, M., 1976, *Politics and Class Formation in Uganda*, New York : Monthly Review Press.
- Mamdani, M., 2000, «The Politics of Peasant Communities and Urban Civil Society: Reflections on an African Dilemma», dans Deborah Bryceson et al., *Disappearing Peasantries?* Londres : Intermediate Technology Publishers.
- Mamdani, M., 2005, «Identity and National Governance», dans B. Wisner, C. Toulmin et R. Chitiga, eds., *Towards a New Map of Africa*, Londres : Earthscan.
- Melson, R. and H. Wolpe, eds., 1971, *Nigeria: Modernisation and the Politics of Communalism*, East Lansing: Michigan State University Press.
- Mkandawire, T., 1999, «Developmental States and Small Enterprises», dans Kenneth King et Simon McGrath, eds., *Enterprise in Africa: Between Poverty and Growth*, Londres : Intermediate Technology Publications.
- Mkandawire, T., 2001, «Thinking About Developmental States in Africa», *Cambridge Journal of Economics* 25 (3): 289-314.
- Mkandawire, T., 2005, «The Global Economic Context», in B. Wisner, C. Toulmin et R. Chitiga, eds., *Towards a New Map of Africa*, Londres : Earthscan.
- Monga, C., 1996, *The Anthropology of Anger: Civil Society and Democracy in Africa*, Boulder, CO: Lynne Rienner.
- Mushtaq, K., 2004, «State Failure in Developing Countries and Institutional Reform Strategies», *Conférence annuelle de la Banque Mondiale sur l'économie de développement -Europe 2003*, Paris : Banque Mondiale, 165-96.
- Mushtaq, K., 2006, «Markets, States and Democracy: Patron-Client Networks and the Case for Democracy in Developing Countries», dans Julio Faundez, ed., *On the State of Democracy*, Londres : Routledge.
- Mustapha, A. R., 1999, «Back to the Future? Multi-Ethnicity and the State in Africa», dans L. Basta et J. Ibrahim, eds., *Federalism and Decentralisation in Africa: The Multicultural Challenge*, Fribourg: Institut du Fédéralisme.
- Naidoo, K and V. F. Heinrich, 2000, «Global Civil Society and the Challenge of the New Millennium: Implications for Civil Society in Africa», CIVICUS, Johannesburg.
- Ng, Catherine W. and G. H. Ng, Evelyn, 2002, «State, Market and Civil Society in Hong Kong: A Study of Multi-media Advertising on Buses», *Asian Journal of Public Administration* 24 (2): 287-303.
- Olivier de Sardan, J. P., 1999, «A Moral Economy of Corruption in Africa?» *Journal of Modern African Studies* 37 (1): 25-52.
- Organski, A. F. K., 1965, *The Stages of Political Development*, New York: Knopf.
- Polanyi, K., 1957, *The Great Transformation*, Boston: Beacon Press.
- Reno, W., 2000, «Clandestine Economies, Violence and States in Africa», *Journal of International Affairs* 53 (2): 433-59.
- Ribot, J. C. and P. R. Oyono, 2005, «The Politics of Decentralization», dans B. Wisner, C. Toulmin et R. Chitiga, eds., *Towards a New Map of Africa*, Londres : Earthscan.
- Rodney, W., 1972, *How Europe Underdeveloped Africa*, Dar es Salaam: Tanzania Publishing House.
- Roitman, J., 2004, *Fiscal Disobedience*, Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Rostow, W. W., 1960, *Stages of Economic Growth: A Non-Communist Manifesto*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Rweyemamu, J., 1973, *Underdevelopment and Industrialization in Tanzania: A Study of Perverse Capitalist Development*, Nairobi : Oxford University Press.
- Samatar A. I., 2005, «National Institutions for Development: The Case of Botswana», in B. Wisner, C. Toulmin and R. Chitiga, eds., *Towards a New Map of Africa*, Londres : Earthscan.
- Senghaas-Knobloch, E., 1975, «The Internationalization of Capital and the Process of Underdevelopment: The Case of Black Africa», *Journal of Peace Research*, 12 (4): 275-92.
- Shivji, I., 1976, *Class Struggles in Tanzania*, Londres : Heinemann.
- Sklar, R., 1963, *Nigerian Political Parties: Power in an Emergent African Nation*, Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Smith, A., 1987, *A Little New Light: Selected Historical Writings of Abdullahi Smith*, Zaria: The Abdullahi Smith Centre for Historical Research.
- Whitfield, L., 2005, «Trustees of Development from Conditionality to Governance: Poverty Reduction Strategy Papers in Ghana», *Journal of Modern African Studies* 43 (4): 641-64.
- Williams, G., ed., 1976, *Nigeria: Economy and Society*, Londres : Rex Collings.